

PECHE A LA LANGOUSTE DANS LA REGION DE FORT-DAUPHIN

(sud-est de Madagascar)

Par :

P. FOURMANOIR, A. CROSNIER, D. CHARBONNIER

Description des espèces de Langoustes.

Elles appartiennent au genre Panulirus représenté principalement par Panulirus bürgeri, Panulirus penicillatus. Deux autres espèces sont parfois capturées d'une façon exceptionnelle : Panulirus japonicus et Panulirus ornatus, cette dernière sur des fonds coralliens protégés de la houle. Dans la région de Fort-Dauphin, les langoustes vivent dans une eau dont la température varie de 25°8 à 24°8.

Panulirus bürgeri. C'est l'espèce dominante de la région Sud-Est de Madagascar ; à Fort-Dauphin, nous avons trouvé la proportion de 4 Panulirus bürgeri pour 1 Panulirus penicillatus ; à Sainte-Luce 12 Panulirus bürgeri pour 1 Panulirus penicillatus au sud de Ste-Luce sur la rive droite de la rivière Magnafiafy qui présente des roches fortement battues, la proportion est la même qu'à Fort-Dauphin.

La coloration est rouge-brun. Les épines de la carapace sont nombreuses, de couleur rouge, le bourrelet latéral inférieur est bleu-ciel. Les segments de la queue portent dans la région dorso-latérale une tache jaune. Ces segments possèdent une ornementation caractéristique sous la forme de sillon transversal d'aspect squamiforme.

La longueur moyenne est 26 cm, les exemplaires les plus grands mesurent 35 cm.

Panulirus penicillatus. La coloration de la carapace est vert sombre antérieurement, la partie postérieure limitée par un sillon profond est brun foncé vers l'avant, verte en arrière. La carapace porte de nombreuses tubérosités brunes. Les cornes supra-oculaires sont à extrémité trichrome : ambré, jaune clair orangé.

A l'exception du premier segment qui est vert antérieurement, la queue est de couleur brune ponctuée de blanc sale, passant au brun rouge vers l'extrémité.

Les Pattes varient du brun au brun-vert avec des lignes blanches ou jaune-clair. Les articulations des antennes sont bleues.

L'espèce est facilement reconnaissable à la largeur de la carapace et aux quatre fortes épines unies par leur base situées derrière les petites antennes.

La longueur moyenne est 30 cm, la longueur maximum 45 cm.

La chair de ces deux langoustes est très appréciée, elle est jugée supérieure à celle des espèces Panulirus ornatus et Panulirus versicolor, espèces habitant les eaux tranquilles à fond de corail et d'herbiers.

#### Zone de Pêche

Elle s'étend depuis le Cap Ranavalona jusqu'à Manantenina, soit de 25°5 à 24°18 en latitude, avec les régions rocheuses remarquables du Cap Antsirabé, des rivages de la baie d'Itaperina entre les villages Evatra, et Itapera, la Roche Choumare dans la baie de Manaïvou, de Ste-Luce avec sa chaîne de cinq îles, du secteur d'Isohihy, Zaboko, Ankaraminihy, Esama, soit au total environ 50 km de bordure rocheuse.

#### Etat actuel de la Pêche

La Pêche est irrégulière en raison des faibles débouchés et des périodes fréquentes de mauvais temps. Pour cette pêche, les villages de Fort-Dauphin disposent de 5 pirogues, Evatra de 30 pirogues, Lokara de 40 pirogues, Ankaramanihy 20 pirogues.

Les pirogues, de huit mètres en moyenne sur un mètre de large, taillées d'une seule pièce dans un tronc d'arbre, sont dépourvues de balancier ; elles ne diffèrent guère de celles utilisées dans les rivières et les pangalanes que par l'adjonction d'une bordée d'une quinzaine de centimètres maintenue par des ligatures en liane.

Elles sont montées par trois ou quatre hommes qui les dirigent à la pagaie. Le faible tirant d'eau et l'instabilité de l'embarcation ne permettent l'utilisation d'une voile que dans les rares circonstances d'un vent arrière faible.

Les engins de capture sont les nasses du type polynésien qui diffèrent très peu de celles qui sont utilisées sur la Côte Ouest pour la capture des Perroquets, Rouget-Barbet, etc... L'ouverture de cette nasse polyédrique est latérale, l'orin est remplacé par une forte liane de moins de cinq brasses, terminée par un flotteur en bois.

Ces nasses en fibres peu résistantes sont endommagées assez rapidement par les cailloux libres à l'intérieur qui

leur servent de lest. Après chaque relève, la liane qui sert de ligature entre la face supérieure et l'une des faces latérales doit être retirée sur 40 cm environ pour permettre la sortie des langoustes capturées.

Le seul appât employé est la moule distribuée à raison de 1 kg environ par nasse, c'est aussi le seul qui se soit révélé efficace. La moule est introduite en vrac et entière, elle s'échappe souvent par les ouvertures hexagonales de la nasse.

Les moules sont récoltées en général à basse mer (amplitude moyenne 0,60m) sur les rochers exposés à la houle du large ; elles sont détachées à la bêche en même temps que des Balanes de grande taille, des algues brunes et rouges.

Les nasses sont mouillées entre 16h et 17h pour être relevées le lendemain matin à l'aube. Les nuits sans lune sont considérées comme les plus favorables.

En mars 1954, la pêche à la langouste n'était guère pratiquée que par une trentaine de pirogues basées à Ste-Luce, Lokara, Evatra.

A Ste-Luce, une équipe de pêcheurs Antanosy ont obtenu les résultats suivants :

2ème semestre 1953 : 24 pêcheurs totalisant 858 journées de pêche, production 3,789 kg, 35 jours par pêcheur sur 183 jours, soit 3,300 kg par jour et par pêcheur.

1er Semestre 1954 : 18 pêcheurs totalisant 590 journées de pêche, production 3,830 kg. 32 jours de sortie par pêcheur sur 192 jours, soit 6 kg par pêcheur et par jour.

Le mois d'Octobre après une expérience de quelques années, est considéré comme le plus favorable.

Chaque pirogue utilise une dizaine de nasses qui appartiennent aux trois ou quatre occupants.

#### Essais d'amélioration des méthodes de Pêche

Les nasses employées par les pêcheurs Antanosy étant fragiles, nous avons suggéré l'utilisation de casiers en osier ou châtaignier pour explorer les roches environnées d'un fort ressac.

En cas d'une exploitation plus méthodique, le casier ou la nasse européennes pourrait permettre la pêche sur les plateaux rocheux jusqu'à une profondeur de 10 brasses. Il est établi que l'espèce *Panulirus bürgeri* est répartie entre la zone côtière et une assez grande profondeur. A Durban elle descend jusqu'à 20 brasses, au large de la côte du Natal jusqu'à 34 brasses.

Actuellement la région rocheuse offerte à la pêche indigène ne dépasse pas huit mètres de profondeur.

Nous n'avons utilisé que le casier hémisphérique en osier, à ouverture placée au-dessus, employé de préférence pour le homard. Aussi il n'est pas étrange d'avoir constaté dans les petits fonds un rendement de cet engin un peu plus faible que celui de la nasse indigène à ouverture latérale.

Nous avons songé à utiliser les filets à langoustes du type méditerranéen (tramail de 95m de long sur 1,8m de haut) pour parer à la difficulté de se procurer des moules comme appât lorsque la mer bat fortement sur les cailloux. Deux expériences ont été tentées à Fort-Dauphin et à Ste-Luce ; les filets se sont révélés comme pêchant (vingt langoustes par pièce de 95m) mais peu utilisables en raison des importants dégâts causés par les Requins du genre *Carcharinus*, *Négaprion*, etc... A Ste-Luce, le long de l'île Babet, dans une passe rocheuse étroite d'une profondeur de 4 mètres, le filet a été relevé, troué à intervalles réguliers par les Requins dont deux seulement (longueur 2,20m) ont été retenus. A Fort-Dauphin également, les requins sont venus s'attaquer aux poissons et aux langoustes maillées dans le tramail ; seule une Roussette (*Chiloscyllium*) à faible dentition n'a pu s'échapper.

La solution des filets à langouste n'est pas entièrement à rejeter, mais il faudrait les construire d'un modèle plus résistant.

#### Embarcations préconisées.

Nous avons déjà signalé la difficulté d'utiliser les pirogues Antanosy, peu marines, dans une mer très fréquemment houleuse. Il leur est difficile de tenir debout à la lame pendant les mouillages ou relèves de nasses de sorte que les seules régions rocheuses prospectées sont aussi les plus abritées.

Il serait certainement possible d'accoutumer le pêcheur de la région de Fort-Dauphin au doris, embarcation permettant de charger un grand nombre de nasses ou casiers soulageant bien à la lame. L'impression d'instabilité du doris qui pourrait inquiéter les pêcheurs Vezo, Comoriens ou Sakalaves habitués à des pirogues stabilisées par le balancier, ne serait pas ressentie par l'Antanosy à la pirogue particulièrement fuyante.

L'utilisation de la pirogue à balancier ne paraît pas indiquée en raison de l'allure de la mer souvent hachée, la vague pouvant se présenter entre la pirogue et le balancier qui s'immerge brutalement. Ce genre de pirogue n'est pas non plus assez spacieuse pour contenir les larges nasses polyédriques qui doivent être posées à plat.

#### Limites des possibilités de pêche

L'agitation de la mer dans la région, la qualité médiocre de des embarcations indigènes, limitent donc la pêche aux fonds rocheux des zones abritées accessibles à pied sec ou en pirogue. Elle n'est donc pas, dans les conditions actuelles, susceptible d'important développement.

Or, des campagnes du navire "ORSOM" en 1958 avaient mis en évidence l'existence de fonds rocheux étendus jusqu'à 2 ou 3 mille de la côte, formant surtout deux arêtes rocheuses, parallèles à la côte et situées la première par 25m de fond, la seconde par 50m de fond. Une campagne en Avril-Mai 1960, à bord de l'"Alexis Lalanne" a eu pour objet de vérifier les possibilités de pêche sur ces fonds.

Ont été employés parallèlement des nasses à simple entrée supérieure ou double entrée latérale, et des filets à langoustes classiques en nappe simple de 1,50m de haut, à mailles de 75mm au carré. Les nasses ont été appâtées avec de la viande de boeuf, de la chair de requin, du poisson et des moules. C'est ce dernier appât qui est systématiquement employé par les pêcheurs malgaches.

Les essais, qui ont comporté la pose de séries de casiers (de 6 à 20 par station) ou de 100m de nappe de filet, n'ont fourni que des résultats négligeables. Il semble donc que, dans la région, le peuplement de langoustes (qui a permis une exportation de plus de 20 tonnes en 1958 et en 1959) soit strictement limité aux rochers côtiers et ne s'étende pas aux fonds rocheux plus profonds situés vers le large.

L'extension des secteurs de pêche paraît ainsi malheureusement impossible.

L'intensification de la pêche se heurte d'autre part au risque d'épuisement de la population localisée et aucun autre secteur côtier de Madagascar ne paraît offrir des conditions favorables à une pêche intensive aux Langoustes.

---

Fourmanoir Pierre, Crosnier Alain,  
Charbonnier D. (1960).

Pêche à la langouste dans la région de Fort-  
Dauphin (sud-est de Madagascar). Tananarive  
: ORSTOM, 5 p. multigr.

Biologie Marine et de Pêche : Colloque, Le Cap  
(ZAF), 1960.